

AIDE AU PARAMÉTRAGE PAIE DE LA PRÉVOYANCE

1. Paramétrez l'organisme complémentaire : **Collecteam SIRET 422 092 817 00028**

2. Paramétrez la prestation : « **prévoyance** » ou « **incapacité, invalidité, capital décès** » ou « **maintien de salaire** »

3. Paramétrez l'assiette de cotisation non limitée au plafond de la Sécurité sociale :

Ensemble de vos agents :

- > Traitement de Base Indiciaire ✓
- > Nouvelle Bonification Indiciaire ✓
- > Transfert primes/points ✓
- > Indemnité compensatrice de CSG/CRDS ✓
- > Complément de traitement indiciaire, (autrement appelé prime Ségur) ✓
- > Régime indemnitaire, IFSE qui comprend les primes liées à l'activité et/ou à la fonction, dès lors qu'elles sont fixes, régulières et mensualisées ✓
- > Indemnité différentielle (SMIC) ✓
- > Indemnité de résidence (IR) ✗
- > Le supplément familial de traitement (SFT) ✗
- > Complément Indemnitaire Annuel (CIA) ✗
- > Heures supplémentaires ✗

Assistants familiales et maternelles :

- > Salaire brut assujetti aux cotisations de la Sécurité sociale (base + primes) ✓
Hors indemnités d'entretien de l'enfant

Salariés de droit privé :

- > Composants du revenu brut soumis aux cotisations et contributions de la Sécurité sociale ✓

✓ Inclus ✗ non inclus dans l'assiette de cotisation

4. Paramétrez la cotisation et la participation prévoyance :



Répartition selon le pourcentage indiqué dans votre délibération :

Exemple : taux de cotisation du régime 1,80 % et participation prévue à hauteur de 50 %

Parts salariale et patronale

Taux pat. / Taux sal.

Taux salarial : 0,90 % Taux patronal : 0,90 %



Indication avec participation en montant unitaire en € :

Exemple : taux de cotisation du régime 1,80 % et participation prévue à hauteur de 15 €

Parts salariale et patronale

Taux global / dont montant patronal

Taux salarial : 1,80 % Taux patronal : 15 €

TRAITEMENT DE LA PARTICIPATION EMPLOYEUR

Intégration aux assiettes sociales et fiscales

Contrat facultatif = avantage en nature	Contrat obligatoire
CSG-CRDS ✓	CSG-CRDS ✓
Cotisations URSSAF ✓	Cotisations URSSAF ✗
Forfait social ✗	Forfait social à 8% ✓ à partir de 11 agents et seulement pour les agents IRCANTEC
Impôt sur le revenu ✓	Impôt sur le revenu ✗
Montant net social ✓	Montant net social ✗

TRAITEMENT DE LA COTISATION AGENT

Déductibilité

Contrat facultatif = avantage en nature	Contrat obligatoire
Assiette de l'impôt sur le revenu ✗	Assiette de l'impôt sur le revenu ✓
Montant net social ✗	Montant net social ✓